



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignement à distance

Question écrite n° 87860

Texte de la question

M. Thierry Mariani attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger sur l'augmentation des tarifs du Centre national d'enseignement à distance (CNED). Depuis la rentrée 2012, les parents d'élèves inscrits au CNED ont la très désagréable surprise de constater que les tarifs ont connu une envolée. En 3 ans, les frais de scolarité relevant du CNED ont été multipliés par 6 ! Dans une période où l'on demande des efforts aux parents, où le système des bourses scolaires est soumis à de fortes tensions, une telle hausse de tarif semble complètement disproportionnée. Aussi, il souhaiterait savoir ce que compte faire le Gouvernement pour remédier à la situation.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87860

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 septembre 2015](#), page 6769

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)